Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212200034-20260520-2026_24-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Date de convocation :
13 mai 2026

COMMUNE D'AUCALEUC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mai 2026

Membres :
- En exercice : 15
- **Présents : 12**
- **Votants : 15**

L'an deux mille vingt-six, le vingt mai à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe OLLIVIER, Maire.

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Florian BOUCARD, Jean-François CAUDET, Michel COLIN, Jordan LELOUS, Elisabeth MATHIEU, Carole LEBRETON, Christelle RABLAT, Christine RAFFRAY, Morgane RENAULT-LE LAN, Sabrina STUDER.

Absents représentés : Olivier MORRY ayant donné pouvoir à Jacques CHEVÉ
Samuelle RABASTE ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER
Jessica DELEPINE ayant donné pouvoir à Morgane RENAULT-LE LAN

Secrétaire de séance : Morgane RENAULT-LE LAN

Délibération n°2026-24

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : proposition de contribuables appelés à siéger

La Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers, en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation. La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

La commission est composée de 11 membres à savoir :
- Le président de l'EPCI (ou un vice-président délégué)
- 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres. Cette liste est réalisée en nombre double du nombre de commissaires titulaires et suppléants prévues, soit une liste de 40 contribuables.

Il est demandé par Dinan Agglomération que chaque Commune membre propose le nom de 2 contribuables pour faire partie de la CIID.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE DE PROPOSER** les contribuables suivants pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :
  Elisabeth MATHIEU et Christophe OLLIVIER.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits,
Pour copie conforme, le 26 mai 2026,
Le Maire,
Christophe OLLIVIER,

Le secrétaire de séance,
Morgane RENAULT-LE LAN,

MAIRIE D'AUCALEUC 22 Côtes d'Armor